



Les Sahéliens
peuvent nourrir le Sahel

AFRIQUE VERTE

ACTUALITES

INTERNATIONAL

AcSSA au Niger
AMASSA au Mali

APROSSA au Burkina

Afrique Verte en France

TRIMESTRIEL NUMÉRO 60 DÉCEMBRE 2010

Afrique Verte International regroupe 4 ONG de développement pour la sécurité alimentaire par la valorisation des céréales locales au Burkina Faso, Mali et Niger

DANS CE NUMÉRO :

- La vie du terrain : Burkina, Mali, Niger** 2
- Les transformatrices au SIAO** 3
- Atelier « Genre et économie »**
- Portfolio SIAO 2010** 4

Éditorial

Des élections libres, mais des situations contrastées qui peuvent générer des difficultés pour l'équilibre sous régional...

Au Burkina Faso, le Président Blaise Compaoré a été réélu le 21 novembre avec plus de 80% des suffrages exprimés. Il entame ainsi sa 23^{ème} année à la tête de l'Etat.

En Guinée, malgré quelques contestations du camp adverse, Alpha Condé, a remporté les élections présidentielles, le 3 décembre, avec 52% des voix. Il est le premier Président démocratiquement élu de l'histoire de la Guinée.

En Côte d'Ivoire, les élections étaient attendues depuis 2005... elles ont eu lieu le 28 novembre 2010 ! A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Côte d'Ivoire a toujours 2 Présidents qui ont chacun formé leur gouvernement. La victoire d'Allassane Ouattara dans les urnes (54% des voix) est reconnue par la Commission électorale indépendante et par la Communauté internationale. Pourtant, 24 heures plus tard, le conseil constitutionnel proclamait la victoire du Président sortant Laurent Gbagbo avec plus de 51% !

Au Niger, après le renversement du Président Tandja en février dernier, des élections présidentielles sont prévues en janvier 2011 pour succéder au gouvernement de transition mis en place par l'armée.

Au Mali, le Président Amadou Toumani Touré, élu 2002 et reconduit en 2007, ne devrait pas briguer de nouveau mandat lors des élections qui auront lieu en 2012, respectant ainsi la constitution malienne.

Capitaliser notre expérience au Sahel

Depuis 2001, pour mieux appréhender le marché céréalier au Sahel, Afrique Verte relève les prix dans ses zones d'intervention au Burkina, au Mali et au Niger. Ces données sont rassemblées dans le mensuel *Point sur la situation alimentaire*. Ce bulletin présente les prix des principales céréales (mil, sorgho, maïs, riz local ou importé), relevés par les animateurs, sur 21 marchés.

En août 2009, à l'occasion du 100^{ème} PSA, nous vous avons proposé un numéro spécial qui compilait les données recueillies sur 8 ans, dans les 3 pays.

Nous avons pu approfondir ce travail, grâce à ADEPRINA/Inter Réseaux qui a lancé un appel à capitalisation, sur financement de l'AFD, dans le cadre du projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales (Réseau Paar).

Afrique Verte International a ainsi proposé une analyse sur l'évolution du prix des céréales, de 2001 à 2010, à partir des données du PSA. Ce dossier, fruit de la collaboration des 4 associations membres d'AVI, vient d'être finalisé : « *Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali, Niger, durant la*

période 2001-2010 ... et ses incidences sur le warrantage au Niger ».



L'évolution des prix des céréales dans les 3 pays est analysée afin de contribuer à la détermination de points d'alerte susceptibles d'aider les OP dans la prise de décision. Plus spécifiquement, le document met en cause quelques idées reçues, notamment celle la plus couramment utilisée pour la gestion des stocks céréaliers : les prix seraient bas à la récolte pour augmenter jusqu'à la soudure. Partant de cette hypothèse, il

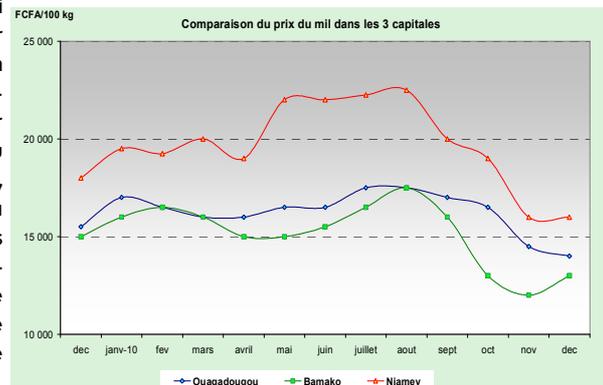
est fréquemment recommandé aux OP de stocker leur récolte pour la vendre 6 ou 8 mois plus tard, afin de profiter d'une période plus favorable. Pourtant, cette hausse saisonnière n'est pas systématique.

Le warrantage est fondé sur ce principe ; sa réussite repose sur une nécessaire inflation du prix des céréales, ce qui n'est pas acceptable pour le consommateur. Une bonne politique de développement de la filière agricole devrait permettre d'atténuer les variations de prix saisonnières, révélatrices de crises, pour arriver à un prix régulé, rémunérant le producteur et accessible au consommateur.

Nous vous invitons à consulter cette étude dans son intégralité sur afrique-verte.org

Bonne récoltes annoncées... risque de crises par pléthore ?

En attendant les chiffres officiels, la campagne céréalière semble très satisfaisante dans les 3 pays. Le Mali s'attend à des récoltes supérieures à celles de l'an passé qui étaient déjà exceptionnelles. Au Burkina la même tendance se dessine. Au Niger, l'Etat estime le bilan céréalier net à plus de 4,8 millions de tonnes, soit un excédent record de 1,4 millions de tonnes. Cette situation déjà vécue par les pays lors de 3 des 10 dernières campagnes agricoles, n'est pas sans danger. Si le marché n'arrive pas à absorber ces excédents, la commercialisation peut poser problème, les prix risquent de chuter et les producteurs seront mal rémunérés ! A l'Office du Niger au Mali, par exemple, 11.000 tonnes de riz paddy de la dernière campagne sont stockées dans la zone et attendent désespérément preneurs. Ce phénomène de crise par pléthore pourra être évité si les Etats prennent des mesures de régulation adéquates.



*Nos partenaires
sahéliens
se joignent
à nous*

...



*...
pour vous
souhaiter
de bonnes fêtes
de fin d'année*

...



*...
et vous présenter
nos meilleurs
vœux
pour 2011*



APROSSA, bilan du programme CE

APROSSA met en œuvre le projet « Améliorer la sécurité alimentaire au Burkina par le renforcement des capacités des acteurs céréaliers », cofinancé par la Commission européenne. Ce programme entre dans sa 4^{ème} et dernière année. Son objectif est de développer les capacités des acteurs et à renforcer leurs stratégies pour qu'ils valorisent les potentialités locales, en particulier au niveau du stockage et de la commercialisation des céréales brutes ou transformées, dans 6 régions rurales et dans 2 centres urbains : Ouaga et Bobo. La CE faisant régulièrement des points sur l'avancement de l'action, nous pouvons vous livrer quelques unes de ses réflexions. Il a été constaté que les objectifs sont en cohérence avec la politique nationale et que les résultats attendus répondent à des besoins effectifs.

Selon l'évaluateur, le projet obtient de bons résultats. Ainsi, à l'issue des formations, il apparaît une évolution dans la gestion des OP et UT, une bonne maîtrise des rouages de la bourse facilitant l'accès à la matière première, une nette amélioration du stockage, des progrès dans la connaissance des systèmes de crédit avec d'excellents taux de remboursement, une meilleure hygiène dans les UT.

Enfin, impact intéressant, on note que les compétences acquises sont aussi utilisées dans les activités connexes des bénéficiaires.

Le projet a un impact réel sur les acteurs : amélioration de l'organisation, de la gestion et de la constitution de circuits d'approvisionnement. L'impact probable contribuera à l'autonomie des bénéficiaires et à la mise en place d'une politique alimentaire cohérente basée sur l'interaction entre zones excédentaires et déficitaires en céréales.

L'évaluateur souligne qu'une plus grande implication des autorités politiques du pays pourrait favoriser le secteur de la transformation des céréales qui créé des emplois pour les femmes et contribue à l'émergence d'un secteur économique dynamique. Il conclut que la consolidation de la professionnalisation permettrait une pérennisation du projet car un des points forts de l'action est de renforcer la filière céréalière en lui donnant les moyens de mieux résister aux chocs.

Ces réflexions guideront notre démarche jusqu'à la clôture du projet.

**Philippe Ki, coordinateur national
APROSSA - Afrique Verte Burkina**

AMASSA fédère les transformatrices autour d'un plaidoyer commun

En octobre, dans le cadre du programme FSP Genre du MAEE, 40 représentantes d'UT de Bamako ont participé à un atelier organisé sur le thème « Genre et Développement ». En apportant aux femmes des outils d'analyse permettant de bien identifier et classifier les contraintes liées à leur activité, AMASSA souhaite fédérer les transformatrices autour d'actions de plaidoyer.

Au premier constat les femmes dénoncent certaines inégalités : elles ont des difficultés d'accès au foncier, ce qui les empêche de développer leur activité hors de la sphère familiale. Elles évoquent comme motifs leurs trop faibles revenus (forte spéculation foncière dans les villes) et le manque de recon-

naissance d'une société peu sensible à leur situation. Effectivement leurs doléances ont peu d'échos auprès des autorités locales et organismes de financement.

Afin de bien séparer les sphères privées et professionnelles, l'une des alternatives proposées est la facilitation de l'accès à des sites de production spécifiques. Pour y parvenir, l'atelier propose d'instaurer un cadre d'échange où les transformatrices pourront porter leur plaidoyer à l'attention des autorités communales mais aussi du Ministère de la Promotion de Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF).

AMASSA - Afrique Verte Mali

AcSSA : pour une meilleure gestion des excédents céréaliers

Après la crise alimentaire de grande ampleur ayant concerné plus de la moitié de la population nigérienne durant le premier semestre 2010, la campagne agricole 2010-2011 est estimée excédentaire à hauteur de 1.400.000 tonnes, c'est un record ! La situation alimentaire du pays s'est ainsi améliorée, mais bien que représentant environ 38% des besoins de consommation, cet excédent cache de grandes disparités au sein du pays : dans plusieurs zones les besoins ne sont pas couverts par la production.

Dans ce contexte, le transfert des excédents vers les zones déficitaires est plus que nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire. Ainsi, AcSSA Afrique Verte Niger a programmé l'organisation de deux bourses céréalières en décembre 2010 :

- La première, organisée à Zinder, s'adresse aux acteurs céréaliers des zones de l'Est et du Nord du pays : régions excédentaires de Maradi et de

Zinder, et celle déficitaire d'Agadez.

- La seconde se déroule à Kollo : elle rassemble les acteurs de la zone Ouest des régions de Dosso (excédentaire), Niamey et Tillabéry (déficitaires).

En prélude à l'organisation de ces bourses, sept ateliers préparatoires ont déjà été organisés à Ouallam, Say, Tillabéry, Zinder, Agade et Fillingué. Plus de 200 acteurs céréaliers présents (OP, commerçants céréaliers et structures d'appui à la sécurité alimentaire) ont pu établir des stratégies de groupage d'offre ou de demande pour optimiser leurs relations commerciales.

Pour rappel, en 2009, AcSSA avait facilité des transactions portant sur 2500 tonnes de céréales (dont 1000 lors des 2 bourses) pour une valeur totale d'environ 650 000 €.

**Bassirou Nouhou, secrétaire exécutif
ACSSA - Afrique Verte Niger**

Participer au SIAO pour mieux promouvoir les produits transformés

Parmi les contraintes rencontrées par les transformatrices, les aspects promotion et commercialisation font partie de celles qui sont le plus souvent citées. Les appuis techniques d'Afrique Verte ont permis aux transformatrices d'améliorer leur production mais les femmes doivent faire face à la concurrence agressive des produits importés et à un déficit d'image auprès des consommateurs.

Pour les aider à mieux se positionner sur le marché, Afrique Verte propose aux groupements féminins des formations « promotion-marketing » et « appui à la commercialisation ». En complément, l'association invite les transformatrices à des foires nationales et internationales où elles peuvent tenir des stands afin d'écouler leurs produits et de tisser des liens commerciaux. Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou fait partie de ces manifestations phares que les transformatrices attendent avec impatience. Cette année, le salon a accueilli plus 300 000 visiteurs en une semaine.

Du 29 octobre au 7 novembre, 38 UT du Mali, du Niger et du Burkina, membres du réseau Afrique Verte, étaient représentées à Ouagadougou.

Quels bénéfices réels pour les transformatrices ?

- 4 femmes, représentantes de 3 UT de Niamey et Zinder ont vendu 512 lots (céréales, jus, condiments...) pour un montant total de 620 €. En terme qualitatif, il apparaît que le manque d'originalité des produits céréaliers classiques a engendré un accueil mitigé de la part des consommateurs qui attendent des innovations. En revanche, les nouveautés (amuses gueules, desserts...) ont connu plus de succès.
- Du Mali, 4 femmes de Mopti et Bamako représentaient 16 UT, grâce aux unions régionales.

Elles ont écoulé 428 kg de produits, principalement du fonio, des semoules et des brisures de maïs, pour une valeur de 730 €. Des spécialités de Mopti se sont moins bien vendues car elles étaient méconnues des consommateurs : un effort sera apporté pour favoriser la découverte de nouveautés lors de prochaines éditions.

- Les transformatrices du Burkina étaient évidemment les plus nombreuses avec 19 UT de Ouaga, Bobo et Banfora. Les réunions de bilan du SIAO sont en cours pour chiffrer les volumes de vente mais les tendances semblent bonnes. Il apparaît aussi que les produits conditionnés dans des emballages en carton ont eu plus de succès que les sachets en plastique.

En dehors de l'aspect commercialisation, la valeur ajoutée des salons comme le SIAO est l'opportunité pour les transformatrices d'échanger leurs points de vue et de partager leur expérience : nouvelles recettes, technologies de transformation, astuces de production, adresses de fournisseurs... les transformatrices s'entraident et renforcent leur sentiment d'appartenance à un même réseau. Confrontées à des contraintes similaires comme les tracasseries douanières, les difficultés à trouver des emballages satisfaisants, les problèmes de constitution de stocks..., elles ambitionnent de faire front en organisant des plaidoyers communs (voir article ci-dessous). Preuve de leur solidarité, elles n'oublient pas les femmes restées au pays et souhaitent amplifier leur participation aux prochains salons ou foires.

Suite aux remarques des clients, elles ambitionnent de toujours innover pour satisfaire les consommateurs et se positionner durablement sur le marché...

« Les consommateurs sont revenus vers nos produits, mais ils cherchent toujours des nouveautés... nous devons innover en permanence pour satisfaire notre clientèle... »

Atelier « Genre et économie » à Ouagadougou

En parallèle du SIAO, et profitant de la présence d'opérateurs de nombreux pays de la sous-région, APROSSA a organisé les 4 et 5 novembre un atelier s'inscrivant dans le cadre du projet « Genre », (cofinancement FSP MAEE). Ce projet mis en œuvre

par une douzaine d'ONG a pour objectif de développer l'autonomie des femmes à travers le renforcement de leurs activités économiques et de plaidoyer.

La première journée, l'atelier avait pour objet de discuter du commerce agroalimentaire sous régional et de la rentabilité de l'agroalimentaire pour les femmes. La seconde journée a été réservée aux animations et formations « genre ».

Au cours de la discussion sur le commerce sous régional, on retiendra l'intervention de Madame Sawadogo, du Ministère du commerce, qui a insisté sur le respect des normes alimentaires et sur les opportunités commerciales offertes en Afrique de l'Ouest : « Au niveau de la région, notamment au

sein des zones de l'UEMOA et de la CEDEAO, les orientations en matière de politique commerciale reposent principalement sur la réglementation communautaire et sur des textes réglementaires de portée nationale. Ainsi, d'une manière générale, le régime d'importation et d'exportation est libre. Dans ce sens, le commerce des produits non prohibés, notamment celui des produits du crû et des produits dérivés, est libre, c'est-à-dire qu'ils circulent sans taux de droit douane et sans contingentement. Ils doivent être accompagnés de certificat d'origine, attestant leur provenance ». Les transformatrices ont pourtant témoigné des problèmes qu'elles rencontrent encore dans la commercialisation, notamment les tracasseries douanières ou routières. Le plaidoyer s'initie ainsi...

En conclusion sur la rentabilité des activités économiques féminines, on retiendra la déclaration d'une représentante des transformatrices de céréales : « Pendant longtemps nous avons cru que nos activités étaient très lucratives, mais avec les formations reçues en gestion comptabilité, nous réalisons que la rentabilité est faible. Cependant, elle nous permet de subvenir à nos besoins et nos employées participent aux dépenses de leurs foyers ce qui inspire un certain respect dans nos familles ».





AFRIQUE VERTE

12-20 rue Voltaire
93100 Montreuil
01 42 87 06 67

afriqueverte@wanadoo.fr
www.afriqueverte.org

EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Albert Wallaert
albert.wallaert@neuf.fr
ou cdsiboulogne@ritimo.org

EN BRETAGNE

Yves Saintilan
ysaintilan@sfr.fr

EN RHÔNE-ALPES

Tatiana Kaboré - Espace Afrique
espaceafrique@hotmail.fr

Nouveautés sur le web

Retrouvez en ligne sur
www.afriqueverte.org

Le document de capitalisation d'Afrique Verte International :
« Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali, Niger, durant la période 2001-2010 ... et ses incidences sur le warrantage au Niger ». (32 pages)

La revue de presse des principaux articles, citations et interviews d'Afrique Verte et de ses partenaires Sahéliens dans les médias en 2010.

Vous pouvez désormais faire vos dons en ligne via notre site Internet, en cliquant sur l'onglet « Agissez » en page d'accueil, grâce au service de paiement sécurisé PAYPAL.

Le SIAO 2010 en images...



Les médias internationaux présents au parc des expositions de Ouagadougou



Séances de dégustation



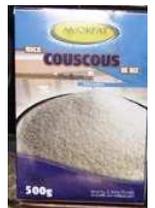
Une grande variété pour la restauration sur place



Des stands du Burkina Faso et du Niger



Les Sahéliens peuvent nourrir le Sahel... les Sahéliennes aussi grâce aux produits transformés !



Un accent particulier porté sur des emballages plus attrayants pour le SIAO

OUI, je soutiens les paysans et les transformatrices du Sahel !

Je fais un DON de : _____ €

Je souhaite recevoir des informations pour devenir membre d'Afrique Verte (cotisation annuelle : 40 €/an ; étudiants : 15 €/an)

Si je suis imposable, mes dons et ma cotisation à Afrique Verte sont déductibles de mes impôts pour 66% de leur montant dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

Veillez trouver ci-joint un chèque à l'ordre d'Afrique Verte d'un montant total de _____ €.

Mme Mlle M. Prénom _____ Nom _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ E.mail _____ Profession (facultatif) _____

Décembre 2010 - N°60

Coupon à retourner à :
Afrique Verte
12-20 rue Voltaire
93100 Montreuil